

Signez pour sauver la place Cassin !

Notre pétition en faveur du maintien de la place Cassin au sein du futur jardin des Halles a déjà recueilli 130 signatures, dont celle du Maire du 2^{ème} Jacques Boutault, ainsi que de nombreux commentaires très intéressants et touchants. Merci de la signer vous aussi ! Vous trouverez le lien sur notre page d'accueil (www.accomplir.asso.fr), et vous pouvez aussi imprimer le formulaire papier pour faire signer les personnes qui n'ont pas Internet autour de vous.



Nous allons prolonger cette pétition tout l'été et nous l'adresserons aux Conseillers de Paris à la rentrée.

Règlement des terrasses



L'arrêté municipal sur le règlement des terrasses n'est toujours pas sorti mais le texte est connu dans ses grandes lignes : il y a du bon et du moins bon ! Le réseau « Vivre Paris ! », dont nous faisons partie et qui s'est énormément battu contre l'extension abusive des terrasses et pour « le droit de circuler le jour sans entrave et de

Vide-grenier Place René Cassin

La Ville a donné son feu vert et notre 20^{ème} vide-greniers aura donc lieu comme prévu sur la place Cassin, le **samedi 28 mai de 9h30 à 18h30**. Ce vide-greniers est réservé aux habitants des quatre premiers arrondissements de Paris et interdit aux professionnels. L'inscription se fera le **samedi 21 mai de 10h30 à 12h00** place René Cassin (sous une tente en cas de pluie), sur présentation des photocopies (obligatoires) de la pièce d'identité et du justificatif de domicile. Le tarif est de 15 € pour 2 mètre linéaires. Aucune inscription ne se fera par téléphone, merci de votre compréhension !

dormir la nuit », vous invite à une réunion de restitution pour vous expliquer ce qu'il a demandé, ce qu'il a obtenu, et ce qui continue à l'inquiéter. Rendez-vous le **mardi 17 mai à 18h30 à Cerise, 46 rue Montorgueil**, pour un diaporama et un débat.

Le chantier des Halles

Notre représentante siège au comité de suivi du chantier des Halles et transmet les plaintes et les suggestions qui nous sont adressées. Nous avons ainsi obtenu que le hamac de l'aire de jeu, source de nombreux accidents, soit retiré (mais rien n'a été prévu pour le remplacer !), qu'une fontaine à boire y soit installée, que la petite pelouse devant la Bourse soit rouverte avec la création d'un escalier pour raccourcir les cheminements, que les escalators du Forum soient mis en route dès 8h le matin (quand ils ne sont pas en panne...) ou encore que les horaires

de démarrage du chantier soient mieux contrôlés (le chantier débute souvent à 6h30 au lieu de 7h) et que des pénalités soient infligées aux entreprises qui commencent trop tôt. En revanche, et malgré nos multiples relances, nous nous sommes heurtés à un refus absolu en ce qui concerne la traversée nord-sud du jardin, la SemPariSeine essayant même de nous rendre responsables, en raison de nos recours, du fait que cette traversée a été fermée ! Nous venons d'avoir la confirmation que même dans l'organisation du chantier initialement prévue, la traversée nord-sud aurait

été supprimée pendant plusieurs mois, contrairement à l'engagement pris par le Cabinet du Maire deux ans auparavant. Devant la levée de boucliers, la Ville essaie simplement de nous faire porter le chapeau, ●●●



• • • ce n'est pas très honnête... Quant à la panne générale de l'éclairage public rue Rambuteau et place Cassin, M. Hucher nous a expliqué que depuis deux mois, aucun électricien n'a été capable de démêler le réseau de la rue de celui du jardin qui a été coupé, et qu'on ne sait donc pas rétablir l'éclairage ! En

attendant, cela pose des problèmes pour la circulation des piétons le soir et aussi pour la sécurité. Nous avons exigé qu'une solution de secours soit mise en place dans les plus brefs délais.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur le chantier en écrivant à contact@accomplir.asso.fr (uniquement

La Lettre d'ACCOMPLIR

par mail s'il vous plaît, merci de votre compréhension !) et nous les transmettrons au comité de suivi. Une nouvelle réunion publique devrait être organisée par la Mairie de Paris au mois de juin, mais la date n'est pas encore fixée.

A propos de nos recours

Nous avons décidé, il y a quelques semaines, d'abandonner nos recours contre le permis de démolir du jardin, devenus sans objet maintenant que les arbres ont été abattus et le jardin ravagé. Ces recours étaient essentiellement destinés à gagner du temps pour permettre au préfet d'Ile-de-France de suspendre l'avenant illégal que la Mairie de Paris avait accordé à l'architecte Mangin (ce qui aurait pu permettre de revoir en profondeur le projet de jardin), mais le Préfet n'en a rien fait. Soucieux d'économiser l'argent de nos adhérents et donateurs et de consacrer notre énergie aux combats qui peuvent encore être utiles, nous nous sommes donc désistés. Anne Hidalgo s'en est félicitée devant le Conseil de Paris, en laissant entendre que cela signifiait que nous reconnaissions avoir eu tort : absolument pas ! Simplement, à la différence de la Mairie de Paris, nous ne disposons pas de ressources illimitées, financées par le contribuable, pour mener des actions en justice. D'ailleurs, quand la Mairie de Paris nous impose de payer 4000 euros pour ses frais d'avocat,

comme en décembre dernier, elle cherche clairement à nous asphyxier financièrement...



Nous poursuivons en revanche deux autres recours très importants, destinés à éviter qu'en plus du ravage du jardin et de la construction d'un grand toit inutile, ce soit le contribuable qui paie l'ensemble d'une addition de jour en jour plus lourde. Le premier recours vise l'accord financier entre la Ville et Unibail. Un de nos adhérents a acheté deux actions d'Unibail pour pouvoir participer à l'assemblée générale des actionnaires. Il y a pris la parole et s'est étonné de cet accord qui, selon Anne Hidalgo, était « une excellente affaire pour les Parisiens ». Le petit sourire en coin de Guillaume Poitrinal,

Président du directoire d'Unibail, et sa réponse argumentée lui ont confirmé que, tout au contraire, c'était une excellente affaire pour Unibail. L'année 2010 a d'ailleurs été tellement bonne pour ce groupe qu'il a distribué en octobre dernier des dividendes exceptionnels de 20 € par action, et que M. Poitrinal s'est vu octroyer une augmentation de salaire de 68 % ! Nous sommes donc plus déterminés que jamais à dénoncer l'accord financier sur les Halles.

Notre deuxième recours concerne un nouvel avenant, qui accorde aux architectes Berger et Anziutti une rallonge de 28 % par rapport à leur contrat initial, ce qui en principe est illégal (on ne peut pas aller au-delà de 15 %). Le coût du projet des Halles va allègrement dépasser le milliard et il n'y a aucune raison que ces dérives financières cessent si personne ne réagit.

Merci de continuer à nous soutenir financièrement pour ces recours ! Vous pouvez adresser vos dons, à l'ordre de l'association Accomplir, à notre trésorier Bernard Blot 118 rue Rambuteau 75001 Paris.

Grand Prix de Paris de la Casserole



Une date à noter soigneusement : le **mardi 31 mai, de 18h30 à 20h30, à la salle Jean Dame (17 rue Léopold Bellan 75002)**, aura lieu le Grand Prix de Paris de la Casserole, organisé par une dizaine d'associations parisiennes. Du rire, des larmes, de la passion, de la compétition, du suspense, cette soirée exceptionnelle devrait

vous plaire ! Merci de réserver la date dès maintenant, nous vous en dirons plus dans la prochaine Lettre.

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.